

Objet : Avenant n°3 - Affaire 22S0080 : Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - Lot 3 : Couverture/étanchéité

N° : VA_DEC2024_450
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 à L2194-3 du Code de la Commande publique,

décidons

De conclure avec la société CANER, située à ROUVIGNIES (59220), l'avenant n°3 du lot 3 du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents afin de prendre en compte les modifications suivantes :

Aux prestations initiales sont supprimées les prestations suivantes :

- Diminution du nombre de lanterneaux de désenfumage (intégré dans la verrière), pour un montant de - 37 022,58 € HT

Aux prestations initiales sont ajoutées les prestations suivantes :

- Réalisation d'une nouvelle étanchéité suite à la reconstruction du mur non ferrailé côté local vélo, pour un montant de 9 442,40 € HT

Soit au total une moins-value de 27 580,18 € HT (vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt euros et dix-huit cents hors taxe).

<u>Montant du marché initial :</u>	884 500,00 € HT
<u>Avenant n°1 :</u>	Prolongation du délai d'exécution des travaux
<u>Avenant n°2 :</u>	136 944,90 € HT
<u>Nouveau montant du marché :</u>	1 021 444,90 € HT (soit une hausse de 15,48% du marché initial)
<u>Avenant n°3 :</u>	-27 580,18 € HT
<u>Nouveau montant du marché :</u>	993 864, 72 € HT (soit une hausse de 12.36% du marché initial)

Imputation budgétaire : C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 23 juillet 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204416A-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 25 juillet 2024